



Procès-verbal du conseil d'école du 2^{ème} trimestre 2022-2023

Ecole élémentaire Jules Verne

Le conseil d'école du 2^{ème} trimestre s'est tenu le mardi 14 mars 2023, à partir de 18h00, à l'école élémentaire Jules Verne. Monsieur Ludwig, enseignant, en sera le secrétaire de séance.

Personnes présentes :

Pour la municipalité :

Mme l'adjointe aux affaires scolaires, Mme Bossuyt

Les enseignants :

Mme Avignon, M. Doriath, Mme Heyd, Mme Hoffmann, Mme Kernacker, M. Ludwig, Mme Maurer, Mme Schneider, Mme Vérinaud, Mme Wattebled, Mme Weber, Mme Wendel

Mme Labasque, directrice

Mme Schmitt, excusée

Les représentants des parents d'élèves :

Mme Bornert, Mme Gossard Zix, M. Larchères, Mme Marchal, Mme Ostertag, M. Rebholz

Mme Koster van Groos, excusée

1. Adoption du procès-verbal du conseil d'école du 1^{er} trimestre

Décision en séance : Procès-verbal du 1^{er} trimestre de l'année 2022-2023 adopté à l'unanimité

2. Evaluations nationales

En français au CP, de très bons résultats d'ensemble. A nuancer concernant la reconnaissance de différentes écritures d'une même lettre, qui est la compétence la moins bien réussie.

En français au CE1, Tous les résultats sont supérieurs aux résultats académiques. C'est plus mesuré concernant la compréhension de mots à l'oral, pour laquelle on note une régression par rapport au CP, tandis qu'ailleurs, les résultats sont en hausse. Une certaine marge de progrès est possible également en fluence.

En français en 6^{ème}, la compréhension de l'écrit est la compétence qui est à améliorer en priorité.

En mathématiques au CP, savoir quantifier des collections est le seul item inférieur aux résultats académiques.

En mathématiques au CE1, la résolution de problèmes montre les résultats les moins bons, y compris dans l'ensemble de l'académie et au niveau national.

En mathématiques en 6^{ème}, les résultats sont meilleurs qu'en français, notamment dans les items relevant des automatismes (connaissances, savoir-faire et procédures). Les résultats en résolution de problèmes restent assez satisfaisants, même s'ils sont en-deçà des résultats des écoles ayant un IPS similaire (Indice de position sociale ; calculé sur la base d'indicateurs sociaux, économiques et culturels)

L'ensemble de ces résultats est analysé en conseil de cycle avec les enseignants de GS des deux maternelles, et de 6^{ème} du collège de secteur, et servira pour une part d'indicateurs au futur projet d'école.

3- Projet d'école et actions pédagogiques

3.1 Actions dans les classes

L'activité piscine n'aura pas lieu car la piscine de la Robertsau est fermée jusqu'au 24 avril (classes de M. LUDWIG et Mme KERNACKER). Mais les programmes précisent qu'un cycle piscine est suffisant.

La première séance de l'activité patinoire n'a pas eu lieu à cause d'un problème technique (classes de Mme HOFFMANN et Mme WATTEBLED)

Les classes de Mme WEBER et de Mme AVIGNON/WATTEBLED vont participer au permis piéton (une séance théorie suivie d'une séance de mise en pratique)

Un projet de dessin « La grande lessive » avec la participation des classes de CP monolingue, et CM1 et CM2 bilingues autour du thème « Ma cabane et/est la tienne » aura lieu dans la cour de l'école.

2 classes ont visité la maison alsacienne en reconstruction route de Strasbourg. Elles ont bénéficié d'explications sur le mode de construction des maisons alsaciennes grâce à la présence de l'architecte en charge du projet, du charpentier et de Mme Le Maire.

Le projet Plantation avec 2 classes de CE1 a été reconduit cette année. Les plantations ont été faites du côté de la gendarmerie et les élèves ont bénéficié d'une présentation de la faune locale.

Maths sans frontière pour la liaison CM2/6^{ème}.

L'école participe à la course aux nombres en mathématiques et au marathon de l'orthographe.

Les CM1 et les CM2 auront une intervention de Mme Gérard et Mme MARTZ portant sur le jumelage avec la commune de Saint-Yriex.

4 classes transplantées ont eu lieu : escalade pour les CM1 et les CM2 Bilingues, 2 classes de CM2 au stride.

Projet CROSS le 14 avril auquel toute l'école participe au profit de l'association ELA.

3.2 Nouveau projet d'école

Pour nous permettre de finaliser le nouveau projet d'école, une commission de l'éducation nationale extérieure à l'école, rencontrera les différents personnels y travaillant (AESH, TSEM, direction du périscolaire...) et s'entretiendra avec des élèves en cours de journée et des parents à partir de 17h, le vendredi 17 mars.

Le nouveau projet d'école devrait être présenté en fin d'année aux parents en conseil d'école.

3.3 Kermesse / Inauguration de l'école

La municipalité a souhaité avancer la date au 9 juin car la présidente de l'Eurométropole ne pouvait être présente le 16 juin.

Au niveau de l'organisation, dans l'école, l'après-midi sera consacrée aux jeux qui s'arrêteront vers 15h45. Les enfants seront ensuite regroupés pour chanter. Les chants seront suivis d'une intervention de Mme Le Maire.

Les parents prendront le relais aux stands de jeu à l'issue du discours de Mme KANNENGIESER et aideront ensuite à la mise en place des tables pour le repas.

Diverses dates de rencontre entre les parents et la directrice ont été fixées afin d'organiser la kermesse. Les dates retenues sont les suivantes : jeudi 23 mars de 17h30 à 18h30 et mardi 28 mars de 17h30 à 18h30.

4- Points mairie

4.1 Exercices règlementaires

Exercice incendie le 31/01/2023, l'évacuation s'est faite dans le respect des consignes.

L'exercice risque majeur, facultatif, du 17/03/23 est annulé, en raison de l'audit de l'école qui se déroule le même jour. Les services concernés de la municipalité ont été informés.

4.2 Matériel

L'école remercie la mairie pour la livraison du matériel, notamment pour les tableaux d'affichage et les diverses bibliothèques.

Au niveau de la BCD, la mairie demande un projet commun aux écoles maternelles et élémentaires. Le périscolaire pourra utiliser la bibliothèque par la suite. La mairie souhaite que les locaux soient mutualisés entre les 2 entités.

5 - Questions des parents

- Comment peut-on assurer la sécurité de l'école si la porte d'entrée du périscolaire et de l'école de musique est ouverte et que tout le monde a accès aux bâtiments le soir et le week end et ceci sans aucun contrôle ?

En temps normal, les portes fonctionnent avec un badge.

Pendant les horaires du périscolaire, les parents peuvent circuler sous la surveillance des adultes du périscolaire dans l'enceinte de l'école. L'école de musique veille à fermer les portes après utilisation des locaux. Quand l'école de musique est seule utilisatrice du bâtiment, il faut sonner pour pouvoir entrer dans les locaux.

- Y a-t-il une suite aux rumeurs concernant la sécurité des enfants aux abords de l'école ?

La directrice a pris attache auprès du collègue ainsi que de la gendarmerie, mais les faits s'étant produits assez loin de l'école, une information générale n'avait pas lieu d'être et n'aurait fait qu'accentuer les choses.

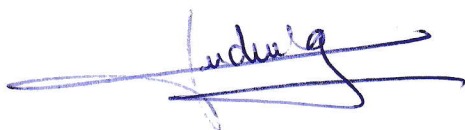
- Quelle communication vers les parents en cas d'intervention de la direction dans les classes suite à des problèmes de discipline / harcèlement ?

Rappel : La directrice est responsable du pilotage pédagogique de l'école et de la mise en œuvre du projet pédagogique de l'académie de Strasbourg. Mme LABASQUE est intervenue une fois, dans le cadre de ses fonctions, dans une classe afin de demander aux enfants de maintenir un climat apaisé entre eux. Une séance d'EMC a été organisée en petits groupes pour permettre à tous les élèves d'exprimer leur ressenti quant à l'ambiance de classe. Ceci a permis d'apaiser la situation.

Concernant l'intervention dans le cadre d'une situation de harcèlement, mise en œuvre du protocole PHARE avec l'appui de l'équipe référente de circonscription puis l'équipe mobile de sécurité afin de régler les problèmes, ce dont les parents ont ensuite été informés par écrit.

L'ordre du jour ayant été traité dans son intégralité, le Conseil d'école est levé.

Le secrétaire de séance



La Directrice

